

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Marché subséquent n° 12 - Organisation d'un séjour en Normandie  
clef en main pour les personnes âgées - Conclusion du marché**

N° : VA\_DEC2021\_44

Service : Aînés

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette  
qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

### **décidons**

Suite à la mise en concurrence effectuée le 15 décembre 2020 auprès des deux attributaires de l'accord cadre, de conclure « le marché subséquent n° 12 - Organisation d'un séjour clef en main pour les personnes âgées » dans les conditions ci-dessous :

Attributaire : CATTEAU VOYAGES  
Marché subséquent n°12 – Lot 6  
Séjour en Normandie  
Du 6 au 10 septembre 2021  
Montant estimatif annuel TTC : 19 800 euros

Imputation comptable : 6247 61 4500  
Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 5 février 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-178275-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 11 février 2021